

# Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*)

Code Natura 2000 : 1305

## Classification

Classe des Mammifères  
Ordre des Chiroptères  
Famille des Rhinolophidés

## Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats  
Annexe II – Convention de Berne  
Protection nationale



Rhinolophe euryale en hivernage



Terrain de chasse de la vallée du Muguet (Bercé)

## Description de l'espèce

Comme les autres Rhinolophes, le Rhinolophe euryale a un museau en forme de fer à cheval surmonté d'une lancette et d'une selle. En hivernage, ce Rhinolophe ne s'entoure pas intégralement de ces ailes. On peut le différencier des deux autres Rhinolophes par plusieurs critères :

- taille intermédiaire,
- pelage avec ventre d'un blanc plus franc et le reste du corps en gris plus uni et plus clair,
- selle nasale avec la pointe du haut très élancée et non émoussée.

Enfin, ce Rhinolophe émet des cris d'écholocation avec une longue fréquence constante autour de 104 à 109 kHz.

## Biologie et habitats

Après avoir passé l'hiver en léthargie, les adultes se rendent sur les sites de mise-bas en mai. Ils se regroupent alors dans des maternités allant de 20 à 300 individus. Aucune colonie de mise-bas n'a été recensée dans notre Région mais au vu des faibles effectifs hivernants, les colonies de mise-bas doivent de l'ordre d'une dizaine d'individus. Il est fort probable que les Rhinolophes euryales se mélangent aux Grands Rhinolophes dans les gîtes estivaux. La femelle met bas d'un seul jeune qu'elle va allaiter jusqu'à son émancipation en juillet.

Cette espèce apprécie les lisières de feuillus en bordure de pâtures y consommant principalement des papillons de nuit. Elle peut également chasser dans la végétation dense ou au dessus du sol des forêts claires. Les distances des terrains de chasse peuvent atteindre plus de 15km en France.

## Répartition

En hivernage, la majorité des Rhinolophes euryales sont présents sur la commune de Vaas. Néanmoins, un individu a été observé pour la première fois dans la cavité du Petit Brive à Saint-Pierre-du-Lorouër en 2013. Un individu a également été contacté en vallée du Muguet en forêt de Bercé. Cette espèce est en danger critique d'extinction en Pays de la Loire.

## Mesures de gestion favorable

- Protection forte des sites d'hivernage et de mise-bas
- Favoriser les liaisons entre les gîtes de parturition et les terrains de chasse.
- Eviter les effets du morcellement des habitats (destructions des haies, routes, éclairage,...).